



CHECK AGAINST DELIVERY

**DECLARATION DE LA DELEGATION DU MALI
A LA 65^{ème} SERIE DE REUNIONS DES ASSEMBLEES
DES ETATS MEMBRES DE L'OMPI**

Genève, du 09 au 17 juillet 2024

Point 18 de l'ordre du jour : Assistance particulière à l'Ukraine

Merci Monsieur le Président,

La délégation du Mali prend note du rapport présenté par le Secrétariat aux Assemblées au titre du point 18 de l'ordre du jour portant sur l'assistance particulière à l'Ukraine

Ma délégation voudrait rappeler que l'un des buts essentiels de l'Organisation est d'assurer un écosystème mondial de propriété intellectuelle équilibré et efficace, afin de promouvoir l'innovation et la créativité dans le monde.

Aussi, au moment où de nombreux pays à travers le monde traversent des crises multiformes et multidimensionnelles les obligeant à consacrer une part importante des ressources publiques au financement de la sécurité et de la défense nationale, au détriment de secteurs aussi stratégiques que l'innovation et la créativité, la poursuite d'une telle initiative pourrait apparaître aux yeux de beaucoup comme un traitement de faveur.

Elle pourrait remettre en cause le principe de l'équilibre qui suppose un traitement juste et équitable des différents Etats membres en matière d'assistance et de coopération.

Je vous remercie de votre attention.